



Le Palmarès 2020 de l'information

Le Palmarès 2020 de l'information porte sur l'information et la documentation fournies à *Prescrire* par les firmes pharmaceutiques pour les médicaments présentés dans le "Rayon des Nouveautés" durant l'année 2020. Il reflète le degré de transparence ou d'opacité des firmes en matière d'information et de documentation vis-à-vis de *Prescrire*.

Pourquoi Prescrire interroge-t-il les firmes ? Les informations détenues par les firmes depuis le développement d'un médicament, son suivi après commercialisation, jusqu'à son arrêt, sont importantes pour les soins et la sécurité des patients. Le partage de ces informations contribue entre autres à utiliser les médicaments de manière appropriée et à protéger les patients de certains risques. Il fait partie intégrante des responsabilités des firmes.

Les données demandées par *Prescrire* aux firmes sont notamment : les données sur l'efficacité et les effets indésirables (rapports d'évaluation, données de pharmacovigilance, comptes rendus d'essais actualisés) ; les informations concernant les conditions d'accès et de prise en charge, et la date de commercialisation (ou d'arrêt de commercialisation) envisagée en France ; les éléments de conditionnement, etc. Toutes ces données sont croisées avec les éléments obtenus par ailleurs grâce à la recherche documentaire méthodique assurée par *Prescrire*.

Une transparence très variable. En 2020, nous avons interrogé 98 firmes. Parmi elles, certaines ont fait le choix de la transparence et l'ont démontré en fournissant une information approfondie et adaptée aux demandes de *Prescrire* : ces firmes sont "à l'honneur" dans le Palmarès de l'information 2020. Celles ayant informé rapidement *Prescrire*, parfois spontanément, et ayant transmis des informations particulièrement utiles, explicatives et détaillées, sont distinguées en tant que "Premières nommées".

D'autres firmes ont répondu trop peu, trop irrégulièrement ou n'ont pas répondu aux demandes d'information de *Prescrire*. Certaines ont répondu tardivement et n'ont pas communiqué d'information exploitable. Certaines ont omis les données les plus pertinentes ou sensibles et ont fait le choix de transmettre des données avec parcimonie, chichement choisies, qui ne contribuent pas ou peu à l'analyse de *Prescrire*. L'attribution d'une "Lanterne rouge" de l'information résulte d'un cumul de telles carences.

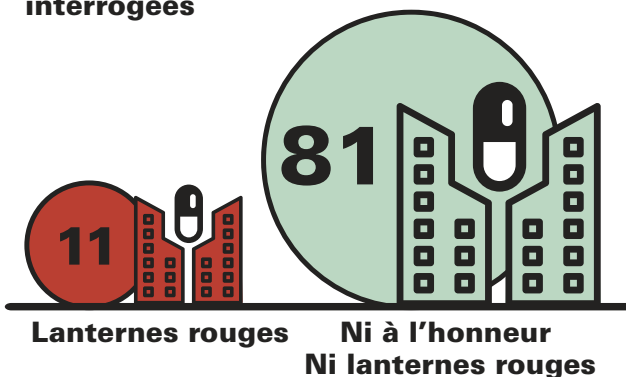
La transmission d'informations utiles aux soins n'est souvent pas la priorité. L'opacité de firmes pharmaceutiques s'explique souvent par un manque de volonté plutôt que par un manque de moyens. Dans le cadre de l'évaluation du *fexinidazole* (Fexinidazole Winthrop®) dans la maladie du sommeil à *Trypanosoma brucei gambiense* (lire "Palmarès du médicament" p. 84-85), nous avons interrogé l'organisation DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative), une association internationale à but non lucratif responsable du développement de ce médicament. DNDi nous a fourni diverses informations et documentations utiles pour comprendre les enjeux, dont des données d'évaluation et de développement du médicament. À l'opposé, de nombreuses firmes pharmaceutiques accordent manifestement peu de place à la transmission d'informations non publicitaires. Cela se voit aussi par le nombre croissant de firmes qui sous-traitent cette activité à des agences de communication, ce qui est loin d'être un gage de transparence et de qualité d'information.

En 2020, l'opacité domine toujours. En 2020, le contexte a été particulier, avec la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, mais il n'explique pas le manque de communication de certaines firmes avec *Prescrire*. À nouveau, au cours de l'année écoulée, peu de firmes pharmaceutiques ont relevé le défi de la transparence et ont accepté de partager les données dont elles disposaient. La plupart des firmes ont souvent préféré l'opacité, gardant hors de portée la documentation approfondie et pertinente, pourtant utile aux soignants et, grâce à eux, aux patients.

©Prescrire

Firmes au Palmarès de l'information

98 firmes interrogées



6 À l'honneur

6 Firmes à l'honneur

- 👍 Première nommée :**
 - Arrow Génériques
- 👍 Autres firmes à l'honneur :**
 - Accord Healthcare
 - Ainylam
 - Bouchara Recordati
 - EG Labo
 - Medipha Santé

11 Lanternes rouges

- Akcea
- Therapeutics
- Amgen
- Bayer Healthcare
- Gedeon Richter
- Génévrier
- Janssen Cilag
- Menarini
- MSD
- Sanofi Aventis
- Teva Santé
- X.O